



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Direction départementale
des territoires

Privas, le 03 AOUT 2016

Service urbanisme
et territoires
Prévention des Risques

Le directeur départemental des territoires
à

MEEM/CGEDD/AE
A l'attention de Philippe Ledenvic
Tour Séquoia
92055 La Défense Cedex

Affaire suivie par :
Rémi POUDEVIGNE
Tél : 04 75 65 51 07
remi.poudevigne@ardeche.gouv.fr

Objet : Demande d'examen au cas par cas – Modification du PPR inondation de Vallon-Pont-d'Arc

Réf. :

P.J. : Fiche d'examen au cas par cas pour les PPR Naturels

Annexes : fiches ZNIEFF et ZICO, plans SRCE et NATURA 2000

La commune de Vallon-Pont-d'Arc est couverte par un Plan de Prévention des Risques d'inondation de la rivière Ardèche approuvé par arrêté préfectoral en date du 25 avril 2001.

Dans le cadre de l'Opération Grand Site « Requalification des abords du Pont d'Arc », un des objectifs stratégiques défini est la réouverture du paysage. Cet objectif, qui comprend entre autres la gestion des accès à la rivière et la suppression des équipements touristiques les plus impactants, nécessite une modification mineure du règlement de la zone 1 du PPRi afin de permettre l'aménagement de sanitaires publics et d'équipements d'intérêt collectif de faibles ampleurs directement liés au fonctionnement de la plage comme par exemple l'installation de postes de surveillance de baignade saisonnier sur plate-forme, la construction de sanitaires le long d'accès à la plage, et la requalification de bâtiments existants en sanitaire et/ou local technique.

Conformément à l'article R.562-10-1 du code de l'environnement, la modification d'un élément mineur du règlement du PPR peut être effectuée en utilisant la procédure de modification.

Préalablement à la prescription de la modification de ce PPR, je vous transmets la fiche d'examen au cas par cas jointe, vous permettant d'apprécier le besoin d'évaluation environnementale pour ce plan.

Pour le Directeur Départemental

Le Chef du Service Urbanisme et Territoires



Eric DALUZ

Annexe 3

Fiche d'examen au cas par cas pour les PPR Naturels (liste indicative d'informations à fournir)

Nota : en application du II-b de l'article R122-18 du code de l'environnement, ces informations seront mises en ligne sur le site Internet de l'autorité environnementale

La saisine doit s'accompagner des informations suivantes, afin de permettre à l'Autorité environnementale d'apprécier si une évaluation environnementale est nécessaire ou non (article R122-18 du code de l'environnement) :

- une description des caractéristiques principales du plan, schéma, programme ou document de planification, en particulier la mesure dans laquelle il définit un cadre pour d'autres projets ou activités ;
- une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification ;
- une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du plan, schéma, programme ou document de planification.

0. Désignation du PPRN (joindre un plan de situation et une carte du périmètre)

Département : **07 Ardèche**

commune(s) : **Vallon-Pont-d'Arc**

Désignation PPRN : **Plan de Prévention des Risques d'inondation**

1. Caractéristiques du PPRN

Procédure concernée

Modification

1.1. Quels sont les objectifs de la prescription de ce PPRN (notamment dans le cas où il s'agit d'une révision) ?

Dans le cadre de l'Opération Grand Site « Requalification des abords du Pont d'Arc », un des objectifs stratégiques qui a été défini est la réouverture du paysage. Cet objectif, qui comprend entre autres la gestion des accès à la rivière et la suppression des équipements touristiques les plus impactant, nécessite une modification mineure du règlement de la zone 1 du PPRi afin de permettre la construction et l'aménagement de sanitaires publics et d'équipements d'intérêt collectif de faibles ampleurs directement liés au fonctionnement de la plage, comme par exemple l'installation de postes de surveillance de baignade saisonniers sur plate-forme, la construction de sanitaires publics le long d'accès à la plage, et la requalification d'anciens bâtiments en sanitaire public et local technique.

1.2. Quels sont les risques pris en compte (phénomènes physiques à l'origine des aléas ; population, infrastructures ou activités exposées) ; ? (joindre le cas échéant l'historique des événements constatés)

La modification envisagée consiste en une modification mineure du règlement de la zone 1 du PPRi, afin de permettre l'organisation de l'utilisation de la plage, qui est déjà fréquentée à ce jour. Les aménagements seront autorisés de manière ciblée et sous réserve de la mise en place d'un dispositif d'évacuation opérationnel et du recensement des installations ouvertes au public dans le Plan Communal de Sauvegarde de la Commune.

1.3. La prescription du PPRN sera-t-elle appelée à s'inscrire dans un programme d'élaboration plus large impliquant d'autres PPR ?

NON

1.4. Le territoire est-il inclus dans un territoire à risques importants d'inondation (TRI) au sens de l'arrêté du 12/12/2012 ?

NON

2. Description des caractéristiques principales de la zone susceptible d'être touchée

2.1 Décrivez les enjeux environnementaux du territoire (mention des principaux zonages environnementaux à joindre en annexe) sensibilité, vulnérabilité, tendances d'évolution :

Le secteur correspondant à la zone 1 du PPRi approuvé se situe pour partie dans:
- la réserve naturelle des Gorges de l'Ardèche,
- deux ZNIEFF de type 1 (Vallée de l'Ibie, Gorges de l'Ardèche) et une ZNIEFF de type 2 (Plateaux calcaires du Bas-Vivarais).-voir fiches en annexe-
- une ZICO -voir fiche en annexe-

Existence d'un SAGE : Oui
Prenant en compte les risques naturels concernés ? Oui

Existence d'éléments constitutifs du SRCE ? Oui
-Réservoir de biodiversité et Corridor d'importance régionale
Sont-ils sensibles aux risques naturels concernés ? Oui

Natura 2000 (2 Sites concernés) SIC- Basse Ardèche Urgonienne et ZPS-Basse Ardèche
Zone de montagne : Non
Zone littorale : Non

2-2. Le territoire concerné fait-il l'objet d'une procédure d'urbanisme en cours ou de documents de planification approuvés ?

Plan Local d'Urbanisme approuvé le 21 décembre 2006, révisé le 20 septembre 2007.
Révision du PLU prescrite le 10 novembre 2009.

Ces documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Non

2.3 Décrivez les pressions pesant sur le territoire concerné (par exemple étalement urbain...) :

Site touristique très fréquenté en période estivale.

3. Description des principales incidences (positives, négatives, directes, indirectes, cumulatives) sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du PPRN :

3.1 S'agissant des champs environnementaux, autres que les risques, décrivez les effets potentiels du projet de PPRN :

Effets potentiels sur l'étalement urbain : Maintien du principe d'inconstructibilité dans toutes les zones 1 fortement exposées au risque d'inondation, non urbanisées. Les nouvelles constructions autorisées seront ciblées et se limitent aux équipements publics de faible ampleur liés au fonctionnement de la plage (surface de plancher créée inférieure ou égale à 60m²).

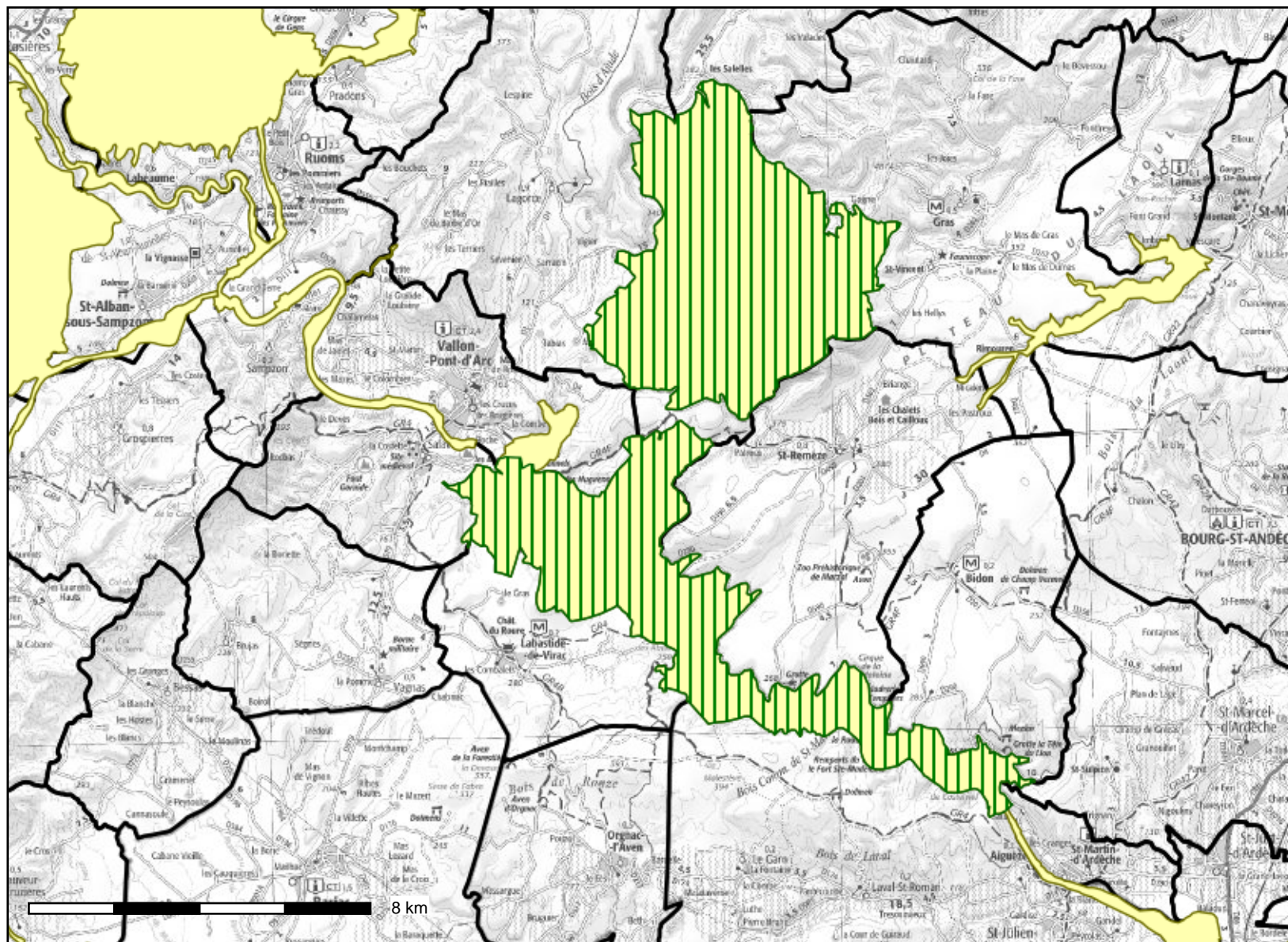
Effets potentiels sur les zones naturelles et agricoles : Le PPR n'a pas pour objectif de définir le zonage d'occupation des sols. Les zones non constructibles du PLU le resteront. Lors d'une éventuelle révision du PLU, l'ensemble des zones situées en zone 1 fortement exposée du PPR resteront inconstructibles, ce qui maintiendra leur caractère naturel ou agricole.

Effets potentiels sur les pollutions des eaux (accidentelles notamment) : Sans effet. mise à jour fiches IAL / PAC artélia + rajouter lien dans fiches

Effets potentiels sur le patrimoine bâti, les sites et paysages : Sans effet, de manière générale, un PPR n'a pas d'impact sur les paysages, puisqu'il ne modifie pas l'occupation du sol existante. Il peut tout au plus empêcher l'évolution d'un paysage naturel ou agricole vers un paysage d'urbanisation.


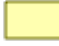

Effets potentiels sur le cadre de vie, l'exposition des populations aux pollutions et nuisances : Sans effet.

Carte multi-thématique



Conception : DDT 07

Date d'impression : 26-01-2016

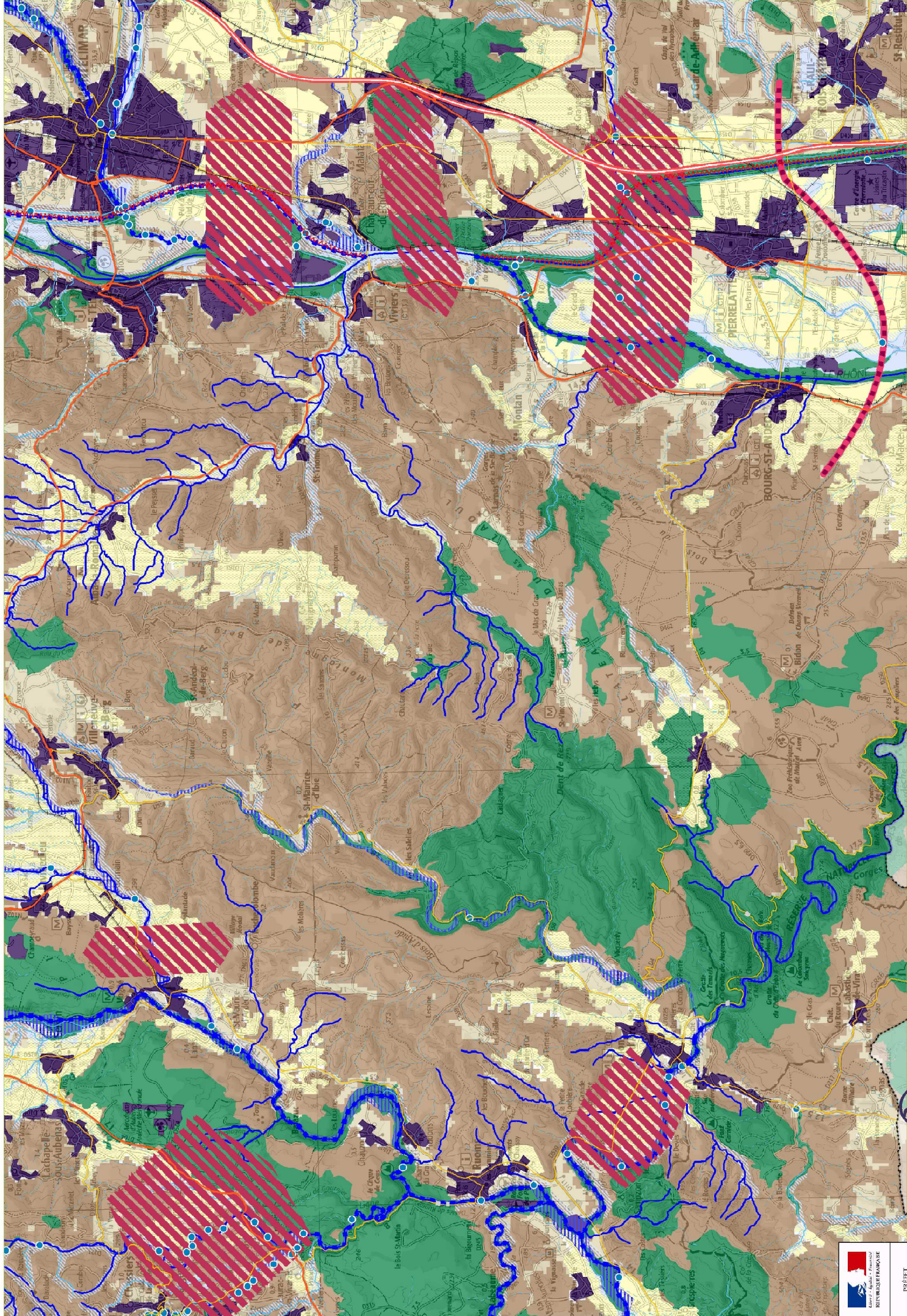
-  Natura 2000 - directive oiseau
-  Natura 2000 - directive habitat
-  Communes de la BD Carto

Description :

Données géographiques et attributaires dans le domaine des servitudes d'utilité publique.

Carte publiée par l'application CARTELIE

© Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement / Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
SG/SPSSI/PSI/PSI1 - CP21 (DOM/ETER)



Les cartes sont exploitables au 1/100 000 et ne doivent pas faire l'objet de zooms pour leur interprétation



Trame bleue

La trame bleue est constituée d'éléments aquatiques (cours d'eau, zones humides) et des espaces d'interface entre les milieux terrestres et aquatiques. Cette définition intègre la dimension latérale des cours d'eau.

La Trame bleue du SRCE intègre :

- les cours d'eau ou tronçons de cours d'eau reconnus pour leur valeur écologique : les cours d'eau et canaux classés en liste 1 ou 2 au titre du L.214-17 (C. env.), les espaces de mobilité des cours d'eau³, les couvertures végétales permanentes le long des cours d'eau⁴, les réservoirs biologiques des SDAGE, les zones prioritaires des plans nationaux d'actions, les frayères⁵, les chevelus de têtes de bassin⁶, les grands lacs naturels alpins ;
- les inventaires départementaux des zones humides de plus de 1 hectare (cartographiés) et les zones humides de moins de 1 hectare⁷ ;
- les espaces de bon fonctionnement des cours d'eau⁸.

La Trame bleue représente notamment :

- 12 050 km de cours d'eau classés en liste 1 au titre de l'article L. 214-17 (C. env.) ;
- 2 770 km de cours d'eau classés en liste 2 au titre de l'article L. 214-17 (C. env.) ;
- 155 350 ha de zones humides (état des connaissances juin 2013)
- 65 500 ha de surfaces de grands lacs naturels

Pour plus de détails sur la méthodologie d'identification des composantes de la Trame verte et bleue et la qualification des objectifs associés, on se référera à la partie I du chapitre méthodologique « Confinités écologiques retenues pour constituer la Trame verte et bleue ».

³ Partiellement cartographiés.

⁴ Non cartographiés.

⁵ Non cartographiés.

⁶ Non cartographiés.

⁷ Les zones humides de moins de 1 ha ne sont pas cartographiées.

⁸ Non cartographiés.

Représentation cartographique des inventaires des zones humides :

La connaissance des zones humides évolue de manière permanente au gré des travaux menés par les collectivités ou les porteurs de projets, et sur des périmètres d'études très disparates (du département à la parcelle).

Dans son principe de cohérence et sa dimension régionale, le **SRCE fonde sa cartographie des zones humides sur les inventaires départementaux validés par le service de l'État compétent à l'échelon régional**, au regard d'un cadrage méthodologique prédéfini couvrant principalement les zones humides d'une superficie supérieure à 1ha, ainsi que d'un porter à connaissance des communes et des autres collectivités concernées.

Au jour de la mise en consultation du projet de SRCE, six départements de Rhône-Alpes disposent d'un inventaire zones humides validé par la DREAL (Cf. Tableau n°2 p51). Il s'agit de l'Ain, de l'Arèche, de la Drôme, de l'Isère et des deux Savoies. L'inventaire du Rhône est en cours de validation. Quant à la Loire, si le versant rhodanien dispose d'un premier zonage, le reste du département dépendant du bassin Loire-Bretagne ne sera pas disponible dans le calendrier d'élaboration du SRCE.

Il en résulte donc que les zones humides sont cartographiées de manière homogène dans le périmètre du bassin Rhône-Méditerranée, et non cartographiées dans le bassin Loire-Bretagne. Cette absence de représentation ne signifie pas l'absence de zones humides, mais fait le constat d'un manque de connaissance actuel à régulariser en prévision de la révision du SRCE (6 ans après son approbation).

Les zones humides sont une des composantes de la Trame verte et bleue, et par conséquent, leur prise en compte et leur déclinaison dans les documents d'urbanisme et les projets s'appliquent indépendamment de leur représentation cartographique au niveau régional.

Légende associée aux planches de l'atlas cartographique :

La Trame bleue :

Cours d'eau et tronçons de cours d'eau d'intérêt écologique reconnu pour la Trame bleue



- Objectif associé : à préserver
- Objectif associé : à remettre en bon état

Grands lacs naturels



- Objectif associé : à remettre en bon état
Lac Léman, Le bourget du Lac, Aiguesbelletts, Lac de Paladru
- Objectif associé : à préserver
Lac d'Amnecy

Espaces de mobilité et espaces de bon fonctionnement des cours d'eau



Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Zones humides - Inventaires départementaux



Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état
Pour le département de la Loire, seules les zones humides du bassin Rhône-Méditerranée sont représentées



LEGENDE

La Trame verte et bleue de Rhône-Alpes

Réservoirs de biodiversité

Ils correspondent aux espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement.

Ils ont été identifiés sur la base de périmètres de sites existants d'intérêt patrimonial reconnu du point de vue écologique et partagé par la communauté scientifique et les acteurs locaux. Ces sites possèdent, pour certains d'entre eux, un statut réglementaire d'autres constituent des zonages d'inventaire.

Les réservoirs de biodiversité intègrent :

les cœurs de parcs nationaux, les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, les réserves naturelles nationales et régionales, les réserves biologiques forestières dirigées et intégrales, les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1, les sites Natura 2000, les espaces naturels sensibles départementaux¹, les sites gérés par le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres et le Conservatoire régional des espaces naturels, les forêts de protection et sites classés pour raisons écologiques, les Réserves nationales de chasse et de faune sauvage et les réserves communales de chasse et de faune sauvage gérées par l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage, les îlots de sénescence², les zones de présence du Grands tétras et les habitats de reproduction potentielle du Tétrás-Lyre.

Les réservoirs de biodiversité ont une emprise de près de 1 130 000 hectares soit environ 25% du territoire régional.

Corridors écologiques d'importance régionale

Ils assurent les connexions entre réservoirs de biodiversité et/ou espaces perméables, en offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie.

Ils ont été identifiés en deux étapes successives. Un premier travail de diagnostic a permis de synthétiser les connaissances disponibles en matière de corridors à l'échelle régionale (Cartographie du RERA, cartographies TVB départementales, TVB des Schémas de cohérence territoriale, études préalable aux contrats de territoire corridors biologiques, TVB des parcs naturels régionaux ...). Plusieurs filtres ont été appliqués pour ne retenir que les corridors d'importance régionale.

Ne relevant pas tous d'un même niveau de connaissance, ne traduisant pas les mêmes enjeux et les mêmes intensités de pressions, **deux types de représentations ont été retenus à ce jour pour les corridors d'importance régionale :**

- certains, relevant d'un principe de connexion global, regroupant plusieurs zones de passage potentiel, sont représentés par des fuseaux ;
- les autres, traduisant des enjeux de connexion précisément localisés et plus contraints et vulnérables, par des axes.

Légende associée aux planches de l'atlas cartographique :

Réservoirs de biodiversité :



Objectif associé : à préserver ou à remettre en bon état

Corridors d'importance régionale :

Fuseaux



Axes



Objectif associé :

à préserver

à remettre en bon état

¹ Sauf ENS du Rhône, pour lesquels une démarche de révision est engagée.

² Éléments non cartographiés.

Les espaces supports de la fonctionnalité écologique du territoire

Les espaces perméables

Ils permettent d'assurer la cohérence de la Trame verte et bleue, en complément des corridors écologiques, en traduisant l'idée de connectivité globale du territoire. Ils sont globalement constitués par une nature dite « ordinaire » mais indispensables au fonctionnement écologique du territoire régional. Il s'agit principalement d'espaces terrestres à dominante agricole, forestière et naturelle mais également d'espaces liés aux milieux aquatiques.

Les espaces perméables ont été cartographiés sur la base des sous-trames du Réseau écologique de Rhône-Alpes (RERA, 2009).

Les espaces perméables constituent des espaces de vigilance, jouant un rôle de corridors permettant de mettre en lien des réservoirs de biodiversité. L'enjeu pour le SRCE est d'assurer dans la durée le maintien de leur fonctionnalité.

Les grands espaces agricoles

Les espaces agricoles sont un support essentiel de la qualité et de la structuration de la Trame verte et bleue de Rhône-Alpes sur le long terme. Ils participent de la fonctionnalité écologique du territoire de Rhône-Alpes notamment en pouvant être support de corridors.

Ils sont déterminés à partir de la base de données Corine Land Cover (Données 2006).

Sources : Scan 100 IGN, BD Topo IGN, BD Carthage IGN, CLC 2006, RERA, REGION RA, AURG, EPURE, AUL, DREAL, Agence de l'eau, DRAAF, ONCFS, INPN-MNHN, ONF, ONEMA, OGM, CG-01, CG-07, CG-26, CG-42, CG-38, CG-69, CG-73, CG-74

Légende associée aux planches de l'atlas cartographique :

Espaces perméables terrestres * : continuités écologiques fonctionnelles assurant un rôle de corridor entre les réservoirs de biodiversité



Perméabilité forte



Perméabilité moyenne

Espaces perméables liés aux milieux aquatiques *

* constitués à partir des données de potentialité écologique du RERA (Réseau Ecologique de Rhône-Alpes, 2010)

Grands espaces agricoles participant de la fonctionnalité écologique du territoire

La connaissance de leur niveau réel de perméabilité reste à préciser

Autres données utilisées pour constituer la cartographie régionale de la Trame verte et bleue : le fond cartographique

Légende associée aux planches de l'atlas cartographique (éléments apportés à titre informatif, hors Trame verte et bleue)

Principaux secteurs urbanisés et artificialisés, localisés à titre indicatif (Corine Land cover, 2006)



Plans d'eau



Cours d'eau permanents et intermittents, canaux

Infrastructures routières

Type autoroutier

Routes principales

Routes secondaires

Tunnels

Infrastructures ferroviaires

Voies ferrées principales et LGV

Tunnels

Inventaire des points et des zones de conflits (non exhaustif) :

☆ Points de conflits (écrasements, obstacles...)

● Zones de conflits (écrasements, falaises, obstacles, risques de noyade ...)

● Référentiel des obstacles à l'écoulement des cours d'eau (ROE V5, mai 2013)

Projets d'infrastructures linéaires

Routes, autoroutes

Voies ferrées

Pour le tracé Lyon-Turin, les sections de tunnel ne sont pas représentées

(Données non exhaustives)

Zones importantes pour la conservation des oiseaux

BASSE ARDECHE

Zone n° : RA06

Surface (en ha) : 46 000 Région(s) : RHONE-ALPES
LANGUEDOC-ROUSSILLON

Altitude inférieure : 45

Altitude supérieure : 430

Statut de protection

Protections présentes :

SC 5 071 ha,
RN 1 570 ha

Détail des sigles utilisés :

RN	Réserve naturelle
RP, RNV	Réserve privée ou Réserve naturelle volontaire
PN	Parc national
RBD	Réserve biologique domaniale
RC	Réserve de chasse et de faune sauvage, établie par décret ministériel
APB	Arrêté de protection de biotope
ZPS	Zone de protection spéciale
RBi	Réserve de la biosphère
SC	Site classé
SI	Site inscrit
SGC	Site géré pour conserver le milieu (acquisitions foncières)
CI	Chasse interdite

Description du milieu : Zone de garrigue et de taillis de Chênes verts avec cours d'eau, falaises et parois rocheuses, cultures et vergers.

Intérêt ornithologique : Parmi les espèces nicheuses figurent le Vautour percnoptère (1 c.), l'Aigle de Bonelli, le Grand-duc d'Europe et le Merle bleu.



ZNIEFF* de type I

N° régional : 07160008

Ancien N° régional : 07235115,07235103

Gorges de l'Ardèche

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 2 283,08 ha

Ardèche BIDON, LABASTIDE-DE-VIRAC, LAGORCE, SAINT-MARCEL-D'ARDECHE

Niveau de connaissance

Milieux naturels	2	Amphibiens	2	Reptiles	2	Coléoptères	1
		Mammifères	2			Libellules	2
Végétaux sucoérieurs	2	Oiseaux	2	Crustacés	1	Orthoptères	1
Mousses, lichens	0	Poissons	2	Mollusques	1	Papillons	1

Légende :

- 0 = prospection nulle ou quasi inexistante
- 1 = prospection insuffisante
- 2 = prospection assez bonne
- 3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 59

Description et intérêt du site

Les gorges de l'Ardèche combinent de multiples richesses naturelles. Elles constituent un cas d'école en matière de géologie calcaire et karstique : résurgences, tufs, lapiez, banquettes, marmites de géants, miroirs de faille, avens et grottes... Sur le plan de la faune et de la flore, le caractère méditerranéen est ici déjà bien marqué ; plusieurs espèces parviennent ici en limite septentrionale de leur aire de répartition. A l'inverse s'observent quelques espèces des milieux tempérés. La grande diversité spécifique est également liée à la mosaïque de milieux naturel représentée ici : falaises, grottes (avec plusieurs sites importants pour les chauve-souris, et notamment le Minoptère de Schreibers : Baume des Cloches, Grotte du Cirque, Grotte des Huguenots...), éboulis, versants forestiers, garrigues, dunes, rivière Ardèche et milieux humides associés. Les espèces remarquables ou typiques (Aigle de Bonelli, Faucon pèlerin, Castor d'Europe, Genette...) sont bien représentées. L'évolution relativement récente des usages locaux est à l'origine du classement en réserve naturelle. Le déclin d'une économie rurale fondée sur l'exploitation des taillis de Chêne vert pour la production de charbon de bois au profit d'une économie touristique liée notamment à la pratique du canoë a eu lieu dès les années 60, avec la création de la route longeant les gorges ; il n'a pas été sans conséquence sur le milieu naturel. Ainsi, les milieux ouverts tendent à disparaître, avec la régression des trouées forestières liées à l'exploitation et la disparition du pâturage. Un tel écosystème, de par la rareté des espèces qu'il abrite, est également très sensible aux dérangements de toutes sortes.

Milieus naturels

24.225	LITS DE GRAVIERS MEDITERRANEENS
64.6	DUNES INTERIEURES MEDITERRANEENNES

Flore

Orcanette des teinturiers	<i>Alkanna tinctoria Tausch «(L.) Tausch»</i>
Asplénium de Pétrarque	<i>Asplenium petrarcae (Guérin) DC.</i>
Lunetière à feuilles de chicorée	<i>Biscutella cichoriifolia Loisel.</i>
Micropus dressé	<i>Bombycilaena erecta</i>
Centranthe de Lecoq	<i>Centranthus lecoqii Jordan</i>
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius L.</i>
Epipactis à petites feuilles	<i>Epipactis microphylla (Ehrh.) Swartz</i>
Gratiolle officinale	<i>Gratiola officinalis L.</i>
Corbeille d'argent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa (DC.) Küpfer</i>
Genévrier de Phénicie	<i>Juniperus phoenicea L.</i>
Méfilot de Naples	<i>Melilotus neapolitanus Ten.</i>
Fléole des sables	<i>Phleum arenarium L.</i>
Stipe d'Offner	<i>Stipa offneri Breistr.</i>

Faune vertébrée

Amphibiens

Pélobate cultripède	<i>Pelobate cultripès</i>
---------------------	---------------------------

Mammifères

Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
Loutre	<i>Lutra lutra</i>
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>

Oiseaux

Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Aigle de Bonelli	<i>Hieraaetus fasciatus</i>
Hirondelle rousseline	<i>Hirundo daurica</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Merle bleu	<i>Monticola solitarius</i>
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>

Poissons

Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>
Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>
Toxostome	<i>Chondrostoma toxostoma</i>
Apron	<i>Zingel asper</i>

Reptiles

Seps tridactyle	<i>Chalcides chalcides</i>
Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>
Psammodrome d'Espagne	<i>Psammodromus hispanicus</i>

Faune invertébrée

Libellules

Gomphus de Graslin	<i>Gomphus graslini</i>
Agriion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>

Orthoptères

Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>
---------------------	------------------

Bibliographie

Guide de gestion pour la conservation de l'Apron du Rhône

80 pages 2001 Consultable : Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Savoie

Rapport final Programme LIFE Natura 2000 : "Habitats et espèces des Gorges de l'Ardèche et leurs plateaux" LIFE 99 Nat/F/0069301 (1er novembre 1999 - 30 septembre 2003)

121 pages 2003 Consultable : Conseil Régional de Rhône-Alpes

AUROUSSEAU P.

Sortie du dimanche 26 mars 2006 : Saint-Remèze à Gaud, gorges de l'Ardèche

10- pages 2006 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BAYLE B.

Inventaire des Orchidées d'Ardèche - Bilan provisoire fin 99

39 pages 1999 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BENDELE R.

*Répartition de la loutre (*Lutra lutra L.*) dans le bassin versant Rhône-Méditerranée du département de l'Ardèche*

48 pages 2000 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

BOUCHARDY C.

La loutre d'Europe : histoire d'une sauvegarde

31 pages 2001 Consultable : Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère

BOUDRIE M.

Les ptéridophytes du département de l'Ardèche (France)

17- pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

CHEYLAN M., GRILLET P.

Le lézard ocellé en France

p 2 pages 2003 Consultable : Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère

Collectif Aigle de Bonelli

Plan de restauration national de l'aigle de Bonelli en France 1999-2003

28 pages 2003 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

CORA

Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes, hors série n°2

134 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes

335 pages 2003 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Plan national de restauration de l'Aigle Bonelli : rapport 2005

28 pages 2005 Consultable : Conseil Régional de Rhône-Alpes

Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes : atlas préliminaire, hors série n°1

146 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

CORA Drôme

Oiseaux de la Drôme

312 pages 2003 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

CSP

9 p. pages 2003 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

ETIENNE P.

La Loutre d'Europe : description, répartition, habitat, moeurs, observation...

192 pages 2005 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble

KERVYN A.

Différentes communications sur certaines espèces

6-1 pages 2000 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

On a trouvé... On a retrouvé

2-3 pages 2003 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

MICHAU D.

On a trouvé... On a retrouvé

2-6 pages 1999 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

MICHELOT J.L.

Document d'objectifs Natura 2000 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage - état des lieux

24- pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

Document d'objectifs Natura 2000 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage - état des lieux

22- pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

NOBLET J.-F.

Le grand rhinolophe en Isère : bilan de quatre années de suivis hivernaux

29 pages 2002 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

ONF

Réserve Biologique Domaniale de Bois Sauvage 514 ha 02 a 57 ca : annexes

n.p. pages 2001 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Réserve Biologique Domaniale de Bois Sauvage 514 ha 02 a 57 ca : plan de gestion 2001-2010

85 pages 2001 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

ROUE S.Y.

*Les Chiroptères de la Directive Habitats : le Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii* (Kuhl, 1817)*

p 2 pages 2002 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble

VINCENT S.

Document d'objectifs site Natura 2000 D24 - "Grotte à chauves-souris des Sadoux" - rapport intermédiaire

16 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grotte à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire

16 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grottes à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire

15 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

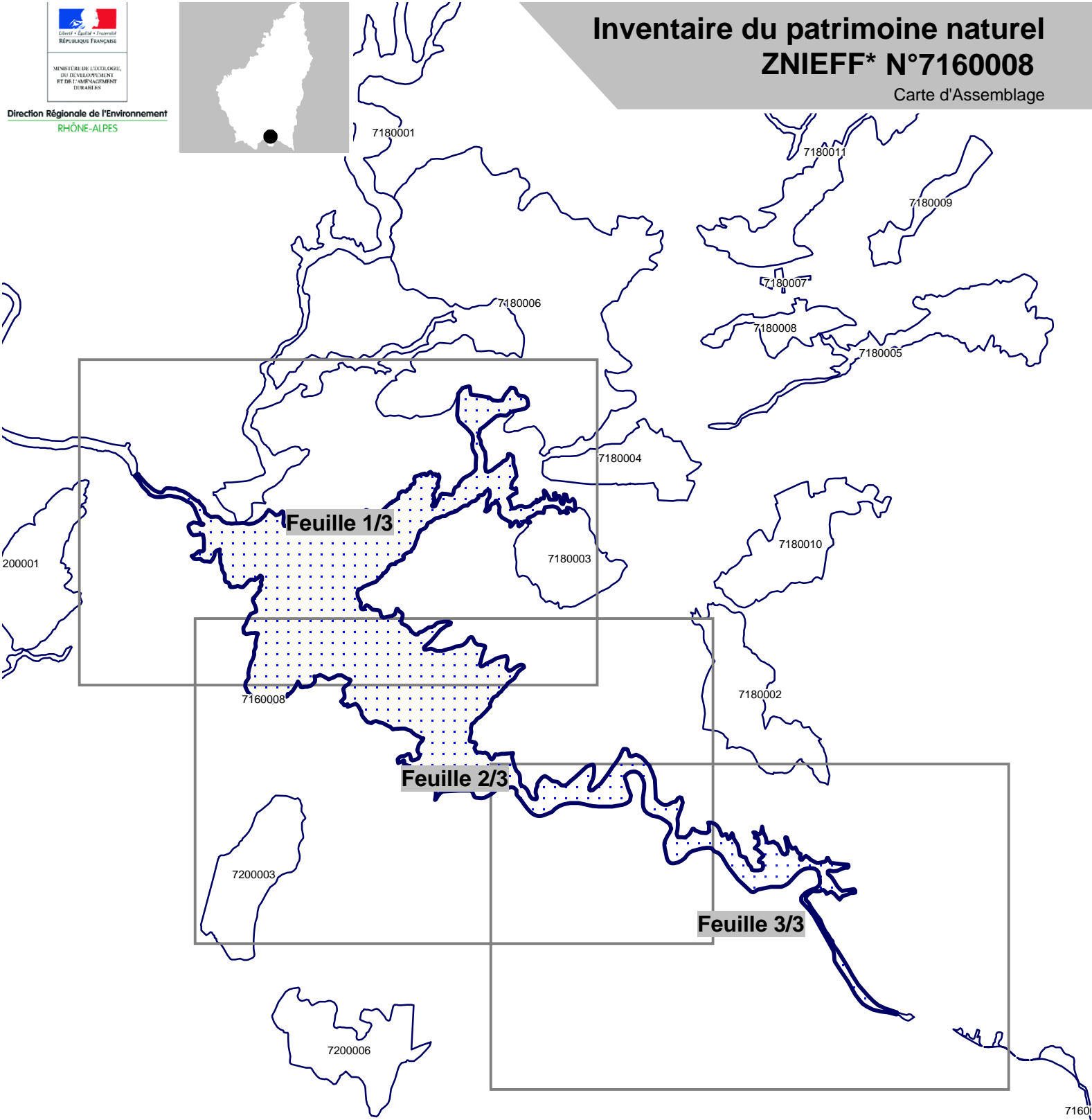
Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grottes à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire

16 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

VINCENT S., ISSARTEL G.

Inventaire des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les chiroptères en région Rhône-Alpes

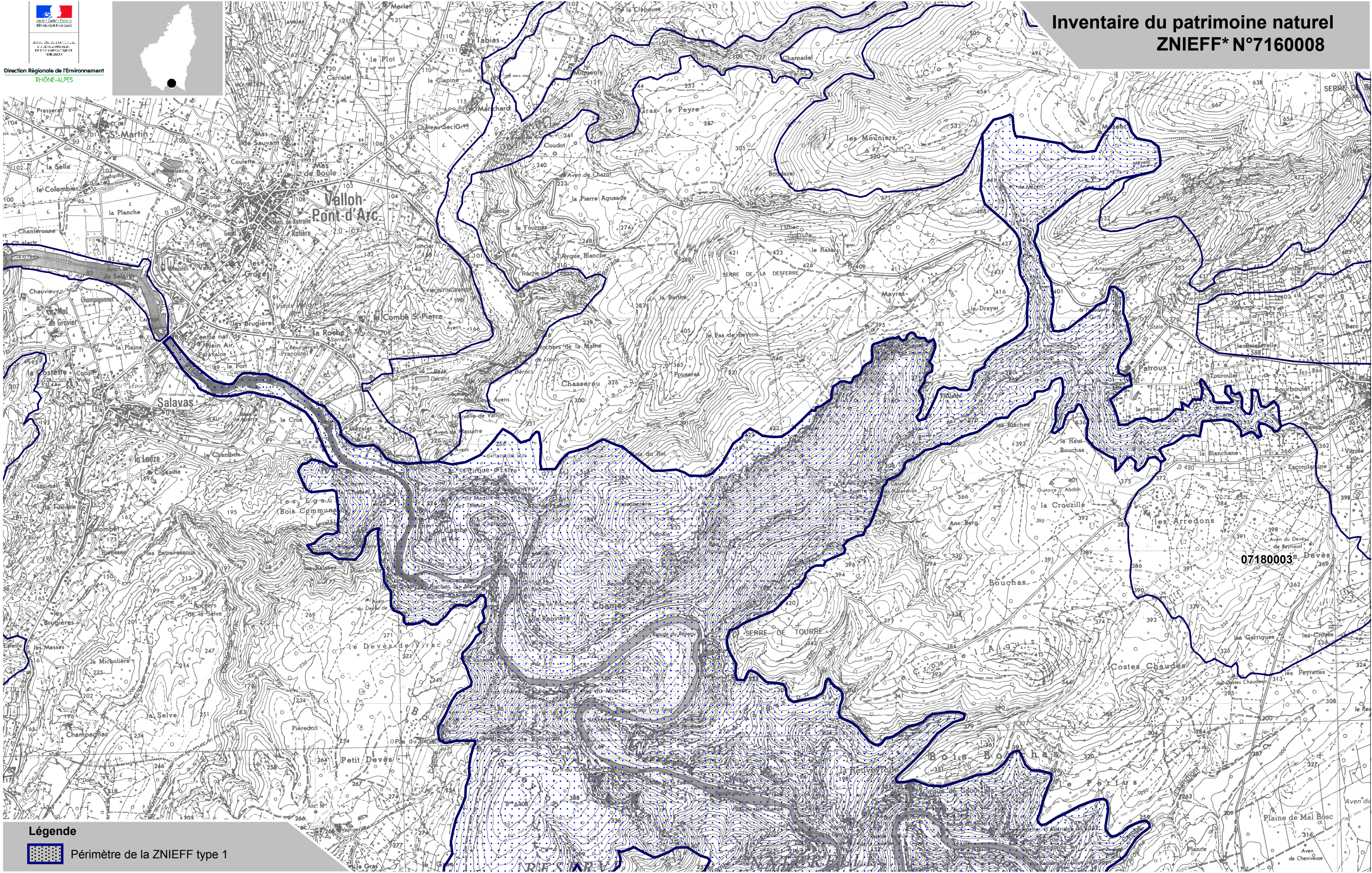
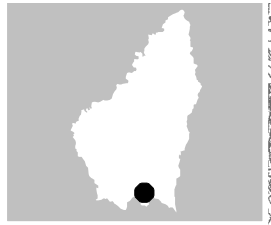
42 pages 2005 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

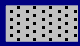


Légende

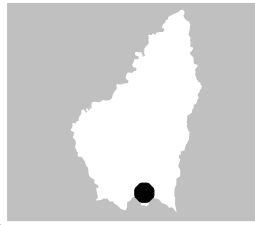


Périmètre de la ZNIEFF type 1

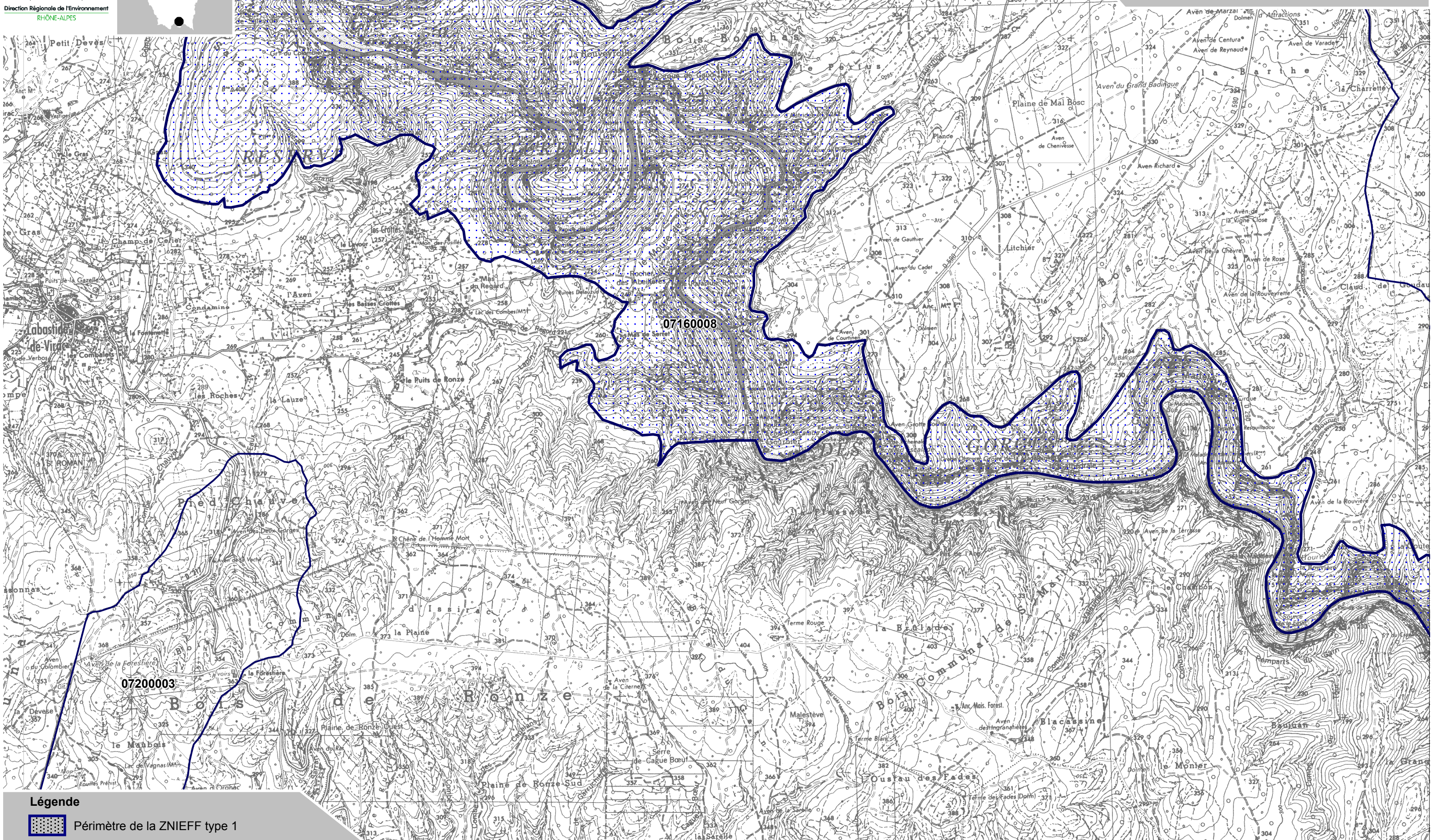



Légende
 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

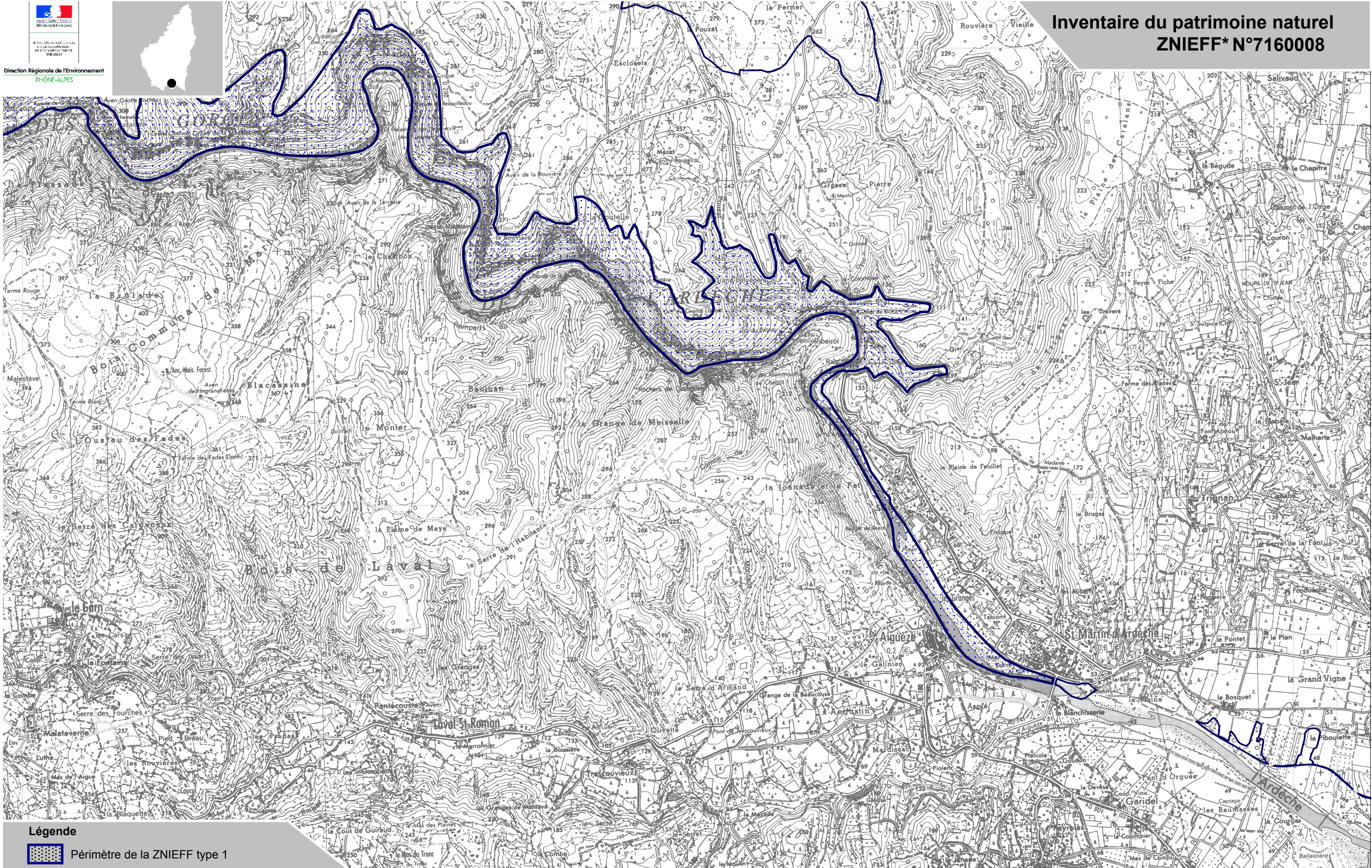
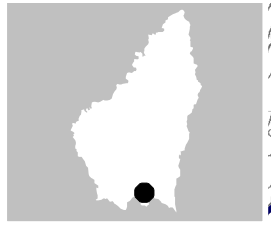



Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF* N°7160008



Légende
 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Légende
 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



ZNIEFF* de type I

N° régional : 07180001

Ancien N° régional : 07235115,07235118,07235103,07235113

Vallée de l'ibie

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 775,06 ha

Ardèche

LAGORCE, ROCHECOLOMBE, SAINT-MAURICE-D'IBIE, VALLON-PONT-D'ARC, VILLENEUVE-DE-BERG

Niveau de connaissance

Milieux naturels	1	Amphibiens	1	Reptiles	1	Coléoptères	0
		Mammifères	2			Libellules	1
Végétaux supérieurs	1	Oiseaux	2	Crustacés	0	Orthoptères	1
Mousses, lichens	0	Poissons	2	Mollusques	0	Papillons	2

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 80

Description et intérêt du site

Cet ensemble naturel abrite dans ses falaises des espèces rares. L'Aigle de Bonelli et le Vautour percnoptère, nicheurs dans un passé récent dans et à proximité du site, sont encore régulièrement observés. Les nombreuses cavités de cette vallée karstique sont fréquentées par d'intéressantes populations de chiroptères (ou chauve-souris), principalement en hivernage, avec pas moins de treize espèces recensées à ce jour. Il s'agit de l'un des sites français majeurs en la matière, aussi bien en terme de diversité d'espèces que du nombre d'individus. Dans cette vallée se trouve ainsi le seul site d'hivernage connu en région Rhône-Alpes pour le Rhinolophe euryale, parmi une vingtaine seulement identifiés dans toute la France. Il est également en Ardèche l'un des rares sites abritant le Vespertilion de Capaccini, espèce méridionale parvenant ici en limite septentrionale de son aire de répartition géographique. Le Castor d'Europe présente ici la particularité de s'abriter dans les grottes durant le jour, quand l'étiage de la rivière le rend vulnérable.

Milieus naturels

24.225	LITS DE GRAVIERS MEDITERRANEENS
44.122	SAUSSAIES A SAULE POURPRE MEDITERRANEENNES
54.12	SOURCES D'EAU DURE

Flore

Corbeille d'argent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa (DC.) Küpfer</i>
----------------------------------	---

Faune vertébrée

Amphibiens

Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>
Péloïde ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>

Mammifères

Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>
Vespertilion de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>
Petit murin	<i>Myotis blythi</i>
Vespertilion de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>
Vespertilion de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>
Vespertilion à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>
Vespertilion de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>
Oreillard méridional (gris)	<i>Plecotus austriacus</i>
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>

Oiseaux

Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>
Merle bleu	<i>Monticola solitarius</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>

Poissons

Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>
--------------------	----------------------------

Reptiles

Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>
---------------	-----------------------

Faune invertébrée

Libellules

Gomphus de Graslin	<i>Gomphus graslini</i>
--------------------	-------------------------

Orthoptères

Magicienne dentelée	<i>Saga pedo</i>
---------------------	------------------

Papillons

Sphinx de l'Epilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>
Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>
Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>

Bibliographie

BARATAUD M.

Les Chiroptères de la Directive Habitats : la Barbastelle d'Europe Barbastella barbastellus (Schreber, 1774)

p 4 pages 2001 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble

BAYLE B.

Inventaire des Orchidées d'Ardèche - Bilan provisoire fin 99

39 pages 1999 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BILLARD R.

Les poissons d'eau douce des rivières de France : identification, inventaire et répartition des 83 espèces

192 pages 1997 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

BLACHE R.

Coup d'oeil sur la végétation de la Serre de Grospierres

16- pages 1992 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BOUDRIE M.

Les ptéridophytes du département de l'Ardèche (France)

17- pages 2005 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BROYER J.

Evaluation de l'incidence des mesures agri-environnementales sur l'avifaune prairiale dans le Val de Saone (Ain) (1993-2002)

15 pages 2002 Consultable : ONCFS

CHEYLAN M., GRILLET P.

Le lézard ocellé en France

p 2 pages 2003 Consultable : Maison de la Nature et de l'Environnement de l'Isère

Collectif

Les actes du XVI^e colloque de la Société Française pour l'étude et la protection des mammifères, Grenoble, 17-18 octobre 1992

177 pages 1992 Consultable : Parc Naturel Régional du Vercors

CORA

Atlas des Chiroptères de Rhône-Alpes, hors série n°2

134 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Atlas des oiseaux nicheurs de Rhône-Alpes

335 pages 2003 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

Reptiles et amphibiens de Rhône-Alpes : atlas préliminaire, hors série n°1

146 pages 2002 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

CORA Drôme

Oiseaux de la Drôme

312 pages 2003 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

KERVYN T.

Les Chiroptères de la Directive Habitats : le Grand Murin Myotis myotis (Borkhausen, 1797)

p 4 pages 2001 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble

LAFRANCHIS T.

Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles

448 pages 2000 Consultable : Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Rhône-Alpes

MANDIN J.P.

On a trouvé... On a retrouvé

24 pages 1995 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

MARI S.

Document d'objectifs Natura 2000 - Gorges de l'Ardèche et plateaux alentours

52 pages 1998 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

MARRON B.

Sortie du 5 mai 1996 à Bois Sauvage (Ardèche)

4-7 pages 1996 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

MICHELOT J.L.

Document d'objectifs Natura 2000 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage - état des lieux

32 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

NOBLET J.-F.

Le grand rhinolophe en Isère : bilan de quatre années de suivis hivernaux

29 pages 2002 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

Record altitudinal pour le pélodyte ponctué en Isère (Pelodytes punctatus)

pages 2000 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

Un plan d'action pour le Grand Rhinolophe en Isère. Septièmes rencontres nationales "chauves-souris", Bourges

pages 1999 Consultable : CORA / FRAPNA Isère

ONF

Document d'objectifs - Site Natura 2000 FR 8201654 "Basse Ardèche"

cart pages 1997 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

PONT B., MERCIER J.L., PISSAVIN S.

Inventaire et gestion des amphibiens de la réserve naturelle de l'île de la Platière

26 pages 1997 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

ROUE S.Y.

Les Chiroptères de la Directive Habitats : le Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii (Kuhl, 1817)

p 2 pages 2002 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble

ROUE S.Y., SEMPE M., BARATAUD M.

Les Chiroptères de la Directive Habitats : le Petit Murin Myotis blythii (Tomes, 1857)

p 4 pages 2001 Consultable : Muséum d'Histoire Naturelle de Grenoble

VINCENT S.

Document d'objectifs site Natura 2000 D24 - "Grotte à chauves-souris des Sadoux" - rapport intermédiaire

16 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grotte à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire

16 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grottes à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire

16 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

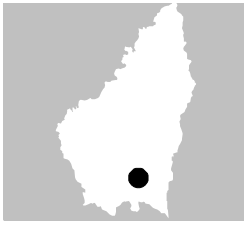
Document d'objectifs site Natura 2000 D53 - "Grottes à chauves-souris de Baume sourde" - rapport intermédiaire

15 pages 2002 Consultable : DIREN Rhône-Alpes

VINCENT S., ISSARTEL G.

Inventaire des gîtes cavernicoles d'intérêt majeur pour les chiroptères en région Rhône-Alpes

42 pages 2005 Consultable : DIREN Rhône-Alpes



Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

7170002

7160003

Feuille 1/3

Feuille 2/3

Feuille 3/3

7180001

7180006

7180004

7180003

7180007

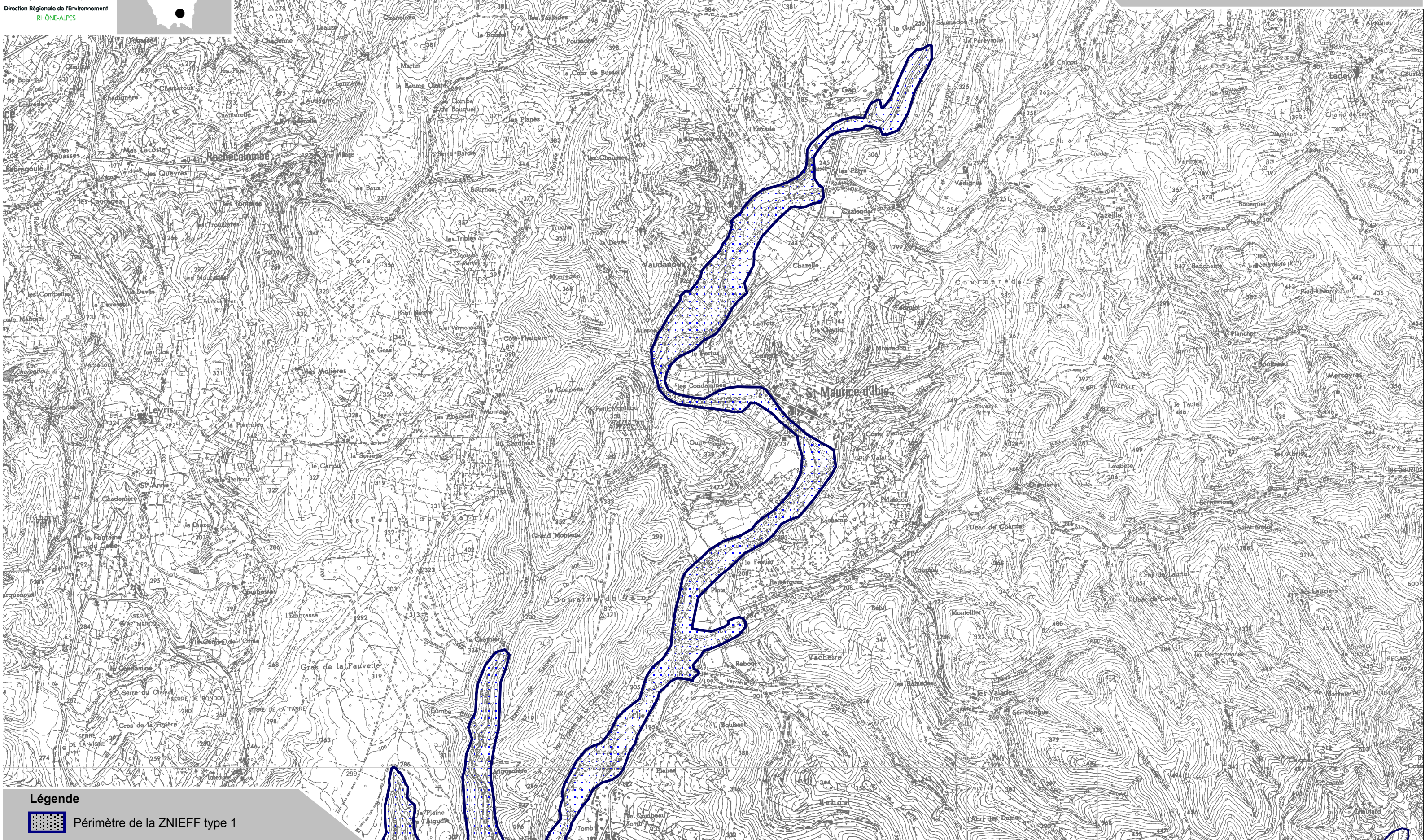
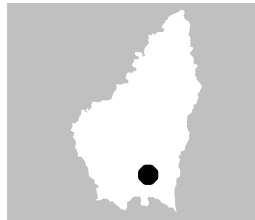
7180008

7180010

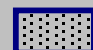
Légende



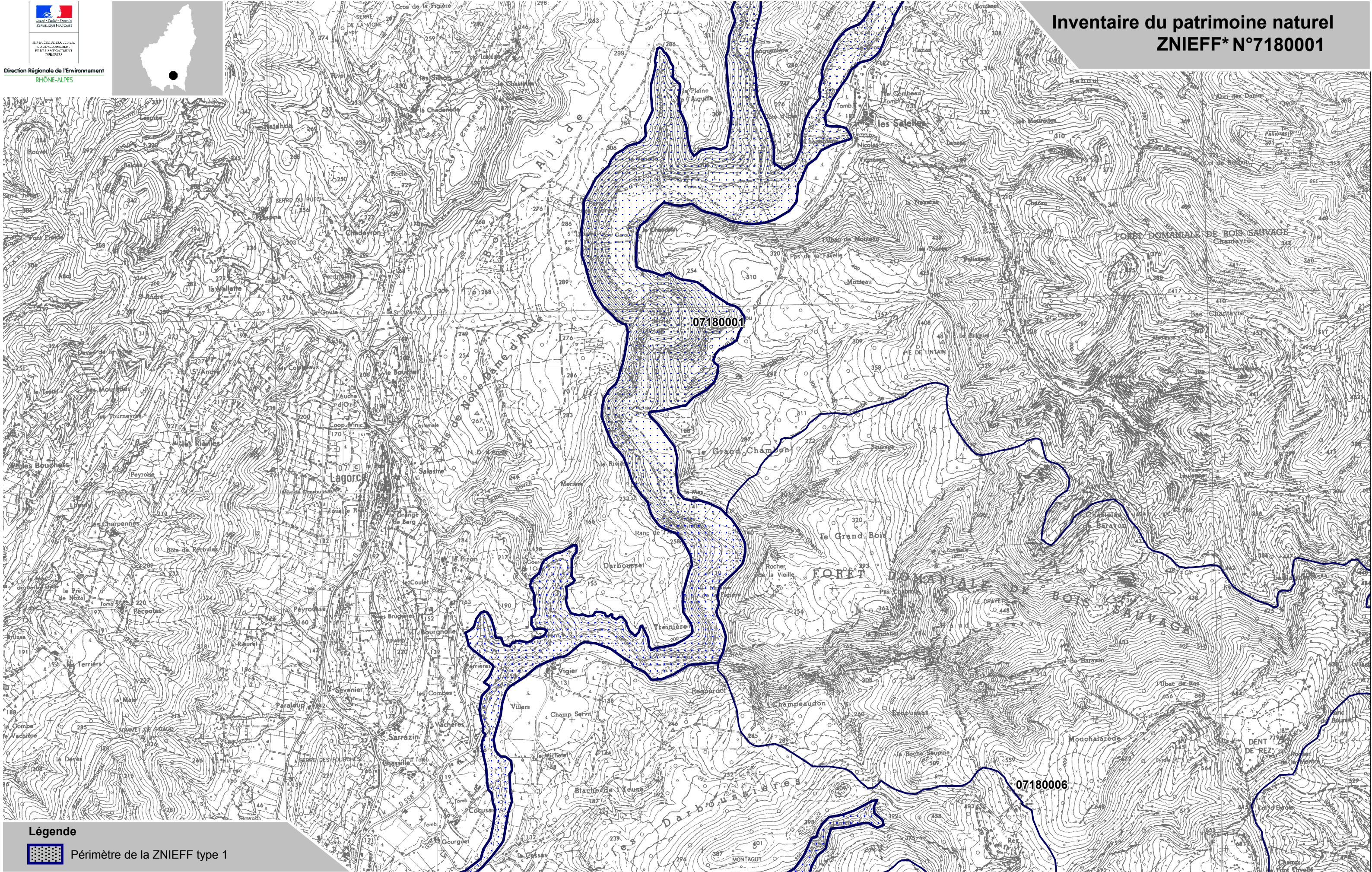
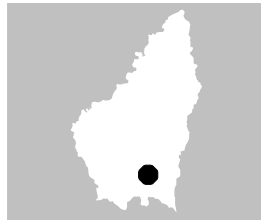
Périmètre de la ZNIEFF type 1




Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

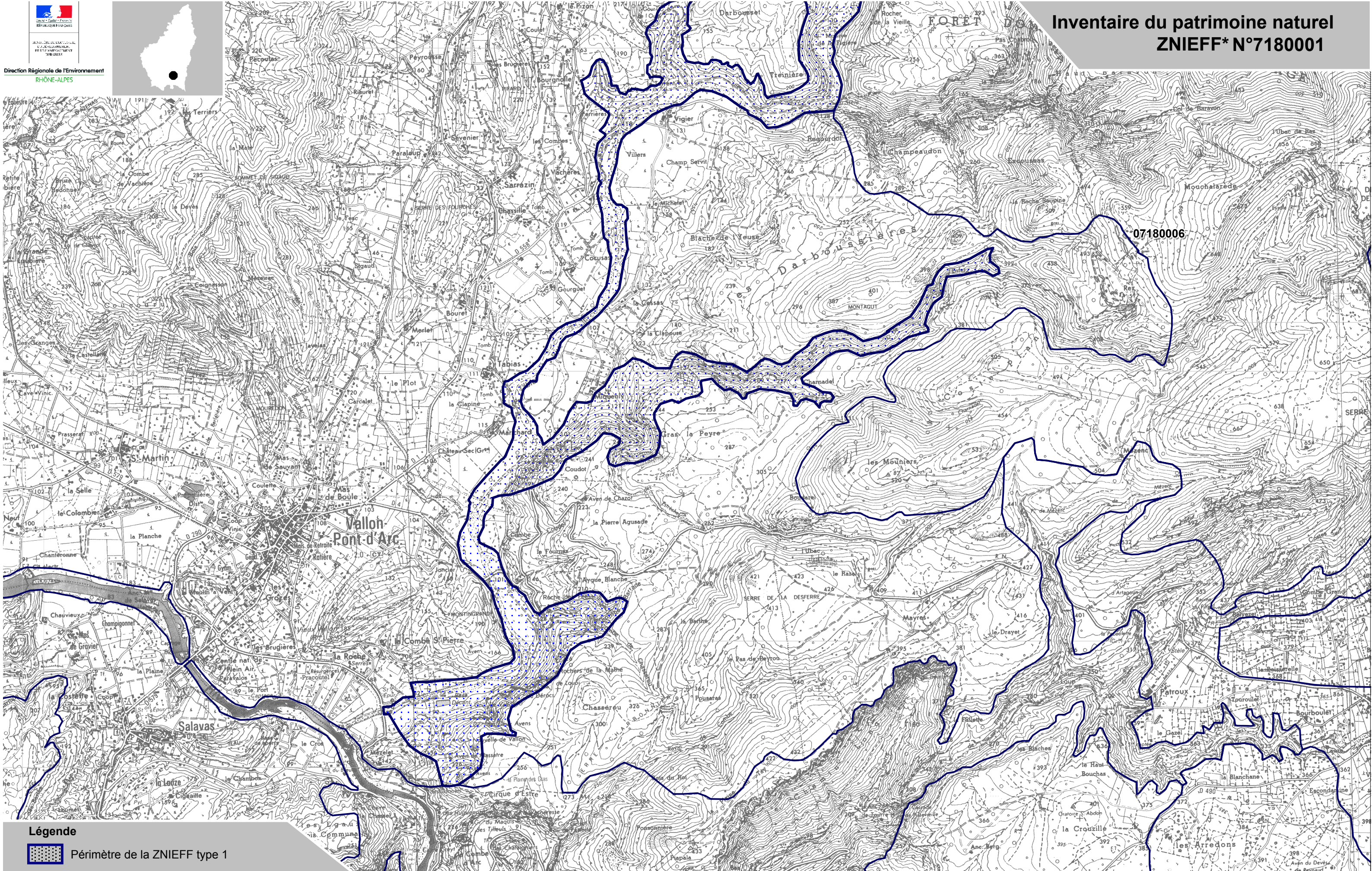
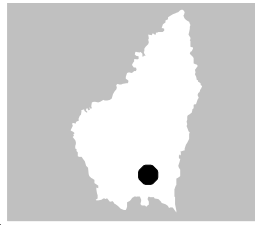
* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy




Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Légende

 Périmètre de la ZNIEFF type 1

* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

ENSEMBLE MERIDIONAL DES PLATEAUX CALCAIRES DU BAS-VIVARAIS

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 11 625 ha

Ardèche

BEAULIEU, BESSAS, GROSPIERRES, LABASTIDE-DE-VIRAC, ORGNAC-L'AVEN, SAINT-ANDRE-DE-CRUZIERES, SAINT-SAUVEUR-DE-CRUZIERES, SALAVAS, SAMPZON, VAGNAS,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

07200001,07200002,07200003,07200004,07200005,07200006

Description et intérêt du site

Inscrite dans les paysages du Bas-Vivarais, cette zone intègre le vaste ensemble de plateaux calcaires situé au sud des gorges de l'Ardèche.

Le patrimoine biologique local est considérable, et l'ensemble est inventoriés au titre des Zones Importantes pour la conservation des Oiseaux (ZICO) ; l'avifaune présente une originalité très marquée à l'échelle régionale en raison de la richesse du cortège d'espèces méditerranéennes parvenant souvent ici en limite d'aire géographique de répartition (Coucou geai, fauvettes méditerranéennes, Pie-Grièche méridionale...). Elle a su en outre conserver certaines espèces en déclin généralisé (Cochevis huppé...).

C'est aussi le cas parmi les insectes (parmi les libellules, présence du Leste sauvage, rare dans la région), les reptiles (Lézard ocellé, Couleuvre de Montpellier, Psammotrompe d'Espagne) ou en matière de flore (Cytise à longs rameaux, Bruyère arborescente et Bruyère à balais, Iris nain, Ophrys de la Drôme, Euphorbe de Nice...). On observe en outre ici quelques remarquables plantes messicoles (associées aux cultures traditionnelles), telles que l'Adonis d'été.

Enfin, le secteur abrite un karst de type méditerranéen développé dans les calcaires ou les dolomies, caractérisé par des phénomènes de dissolution relativement lents, et une karstification ancienne.

Le peuplement faunistique du karst de l'Ardèche est relativement bien connu, et cette zone est concernée par certains sites de recherche (karst de Foussoubie...). Certaines espèces (par exemple un coléoptère tréchiné) sont des endémiques dont la répartition est circonscrite au sud-est du Massif Central.

Le zonage de type II souligne l'unité de cet ensemble au sein duquel les secteurs abritant les habitats ou les espèces les plus remarquables sont retranscrits par plusieurs zones de type I (garrigues, gorges...) fortement interdépendantes. Il faut noter qu'il existe par ailleurs des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants en dehors de ces seules zones de type I, qu'il conviendrait de confirmer à l'aide d'inventaires complémentaires (notamment en ce qui concerne les insectes).

Il souligne également particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales, en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que certaines espèces à large domaine vital (Aigle de Bonelli, voire Percnoptère d'Egypte, nicheur local jusque dans des périodes récentes...).

Il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble présente par ailleurs un intérêt paysager (il est cité comme exceptionnel dans l'inventaire régional des paysages) et géomorphologique.

Milieus naturels

22.34	GROUPEMENTS AMPHIBIES MERIDIONAUX
24.225	LITS DE GRAVIERS MEDITERRANEENS
32.162	MATTORAL OCCIDENTAL A CHENES CADUCIFOLIES
34.5	PELOUSES XEROPHILES MEDITERRANEENNES
44.122	SAUSSAIES A SAULE POURPRE MEDITERRANEENNES
44.14	GALERIES MEDITERRANEENNES DE GRANDS SAULES
45.3	FORETS DE CHENES VERTS MESO ET SUPRA MEDITERRANEENNES
54.12	SOURCES D'EAU DURE
82.3	CULTURES EXTENSIVES

Flore

Capillaire de Montpellier	<i>Adiantum capillus-veneris L.</i>
Adonis d'été	<i>Adonis aestivalis subsp. aestivalis</i>
Cytise à longs rameaux	<i>Chamaecytisus elongatus (Waldst. & Kit.) Link</i>
Ciste à feuilles de sauge	<i>Cistus salviifolius L.</i>
Bruyère arborescente	<i>Erica arborea L.</i>
Bruyère à balais	<i>Erica scoparia L.</i>
Euphorbe de Nice	<i>Euphorbia nicaeensis All.</i>
Globulaire allongée	<i>Globularia vulgaris L.</i>
Gratiolle officinale	<i>Gratiola officinalis L.</i>
Ibérus des rochers	<i>Iberis saxatilis L.</i>
Iris nain	<i>Iris lutescens Lam.</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum L.</i>
Ophrys de Bertoloni (Ophrys de la Drôme)	<i>Ophrys bertolonii Moretti</i>
Orchis à fleurs lâches	<i>Orchis laxiflora Lam.</i>
Peucedan officinal	<i>Peucedanum officinale L.</i>
Renoncule graminée	<i>Ranunculus gramineus L.</i>
Renoncule à feuilles d'ophioglosse	<i>Ranunculus ophioglossifolius Vill.</i>
Rosier sempervirent	<i>Rosa sempervirens L.</i>
Stipe d'Offner	<i>Stipa offneri Breistr.</i>
Thapsie velue	<i>Thapsia villosa L.</i>

Faune vertébrée

Amphibien

Pélobate ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>

Mammifère

Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>
-----------------	---------------------

Oiseau

Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>
Tarin des aulnes	<i>Carduelis spinus</i>
Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>
Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>
Pie grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>
Fauvette orphée	<i>Sylvia hortensis</i>
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>

Poisson

Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>
--------------------	----------------------------

Reptile

Lézard ocellé	<i>Lacerta lepida</i>
Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>
Psammodrome d'Espagne	<i>Psammotriton hispanicus</i>

Faune invertébrée

Libellule

Agrion mignon	<i>Coenagrion scitulum</i>
Gomphus similaire	<i>Gomphus simillimus</i>
Leste sauvage	<i>Lestes barbarus</i>
Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>

Papillon

Diane	<i>Zerynthia polyxena</i>
-------	---------------------------

Bibliographie

Anonyme

On a trouvé... On a retrouvé

2006 pages : 2-5 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BAYLE B.

Inventaire des Orchidées d'Ardèche - Bilan provisoire fin 99

1999 pages : 39 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BLACHE R.

Coup d'oeil sur la végétation de la Serre de Grospierres

1992 pages : 16-18 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

BOUDRIE M.

Les ptéridophytes du département de l'Ardèche (France)

2005 pages : 17-73 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

CANARD J.

Montagne de la Serre (commune de Grospierres, Ardèche) - Etude de faisabilité

2004 pages : 44 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

Montagne de la Serre (Commune de Grospierres, Ardèche) : étude faisabilité - Document de travail

2004 pages : 35 p. Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

DESCOINGS B.M.

Compte-rendu d'herborisation : flore et végétation des environs d'Orgnac l'Aven

1984 pages : 3-20 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

Compte-rendu d'herborisation : herborisations à Saint-Sauveur-de-Cruzières. 13 mai 1984

1984 pages : 21-29 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

Herborisations à Beaulieu (Ardèche)- 24 avril 1983

1983 pages : 2-6 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

Inventaire des espèces rares ou menacées du département de l'Ardèche

1984 pages : 10 + Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

Quelques plantes nouvelles pour le département de l'Ardèche

1986 pages : 351-3 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

DURNERIN C.

Sortie du 31 Mai 1992 à Salavas (Ardèche)

1992 pages : 40-42 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

KERVYN A.

Différentes communications sur certaines espèces

2000 pages : 6-14 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

LADET A.

Découverte d'Ophrys fusca en Ardèche.

1996 pages : 27-28 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

Sortie du 6 avril 1997 à Saint-Sauveur-de-Cruzières (Ardèche)

1997 pages : 4-7 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

MANDIN J.P.

Sortie du dimanche 4 mai 2003 : Salavas (Ardèche)

2003 pages : 18-21 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

MARI S.

Plan de gestion 1999-2003 - Réserve Naturelle des Gorges de l'Ardèche

1999 pages : 139 p Consultable : DIREN Rhône-Alpes

MICHAU D.

On a trouvé... On a retrouvé

1999 pages : 2-6 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

OLIVIER Lo.

Livre Rouge de la flore menacée de France. Tome 1 : espèces prioritaires

1995 pages : 486 p Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

ONF

Document d'objectifs - Site Natura 2000 FR 8201654 "Basse Ardèche"

1997 pages : carte Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central

QUEZEL P.

A propos des forêts de Quercus ilex dans les Cévennes

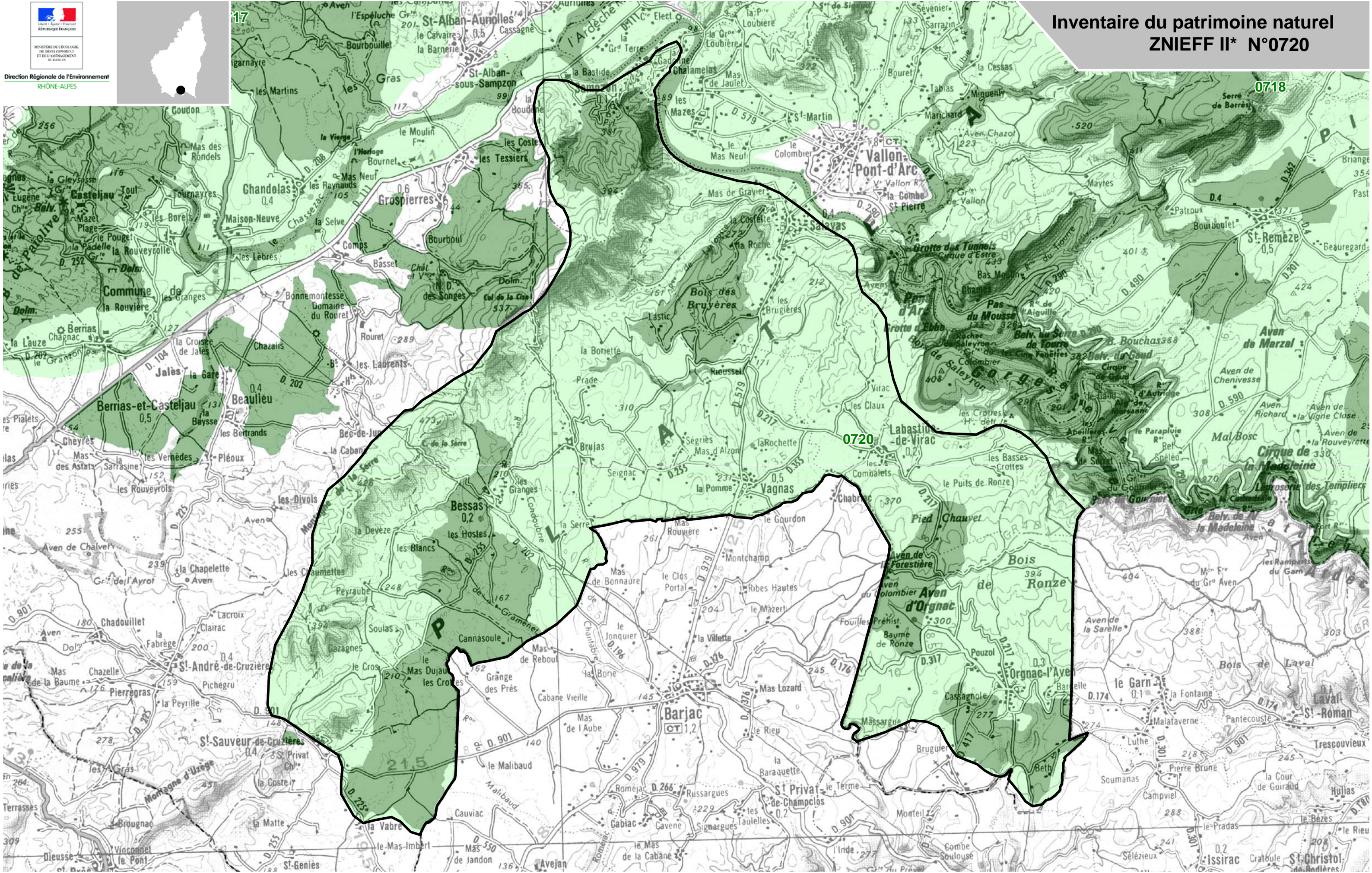
1987 pages : 101-1 Consultable : Conservatoire Botanique National du Massif Central



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE


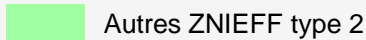

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°0720



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1

